

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE IMPLANTOLOGIE BASALE
PORTE PAR L'UFR ODONTOLOGIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 07 NOVEMBRE 2023,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme d'Université «Implantologie basale» porté par l'UFR Odontologie, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-11-07-08

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



UFR D'ODONTOLOGIE
Université Clermont Auvergne

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU

Volet pédagogique

DU Implantologie Basale (DUIB)

- Création -

UFR de rattachement : UFR Odontologie

Etablissements partenaires : /

Responsable du diplôme : Christophe DESCHAUMES

Validation à compter du : 7 novembre 2023

Validation accordée jusqu'à fin 2025-2026

Délibération CFVU N°2023-11-07-08

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

La chirurgie implantaire nécessite souvent des aménagements osseux pour pouvoir poser les implants en fonction de la prothèse supra implantaire. Les atrophies osseuses importantes retrouvées chez les sujets ayant un édentement ancien ou ayant des comorbidités imposent des greffes de volume important. Ces greffes, outre le risque d'échec, imposent de multiples interventions, s'accompagnent de suites opératoires plus ou moins importantes et un délai de cicatrisation long. La qualité de l'os reconstruit est en outre médiocre avec un risque de labilité important. Aussi, depuis plus de 10 ans, se sont développées des techniques alternatives d'implantation dans l'os basal lorsque l'os alvéolaire est insuffisant. Or, il n'existe en France qu'une seule formation universitaire permettant de découvrir ces techniques implantaires très spécifiques. Cette formation est théorique et pratique (travaux pratiques sur modèles et sujets anatomiques) mais également clinique.

Cette formation est destinée aux praticiens posant déjà des implants dentaires. Son objectif est donner les compétences théoriques et pratiques pour pouvoir poser des implants basaux (implants zygomatiques, implants maxillo-tubéro-ptérygoidiens, implants disques et implants plaques). Elle s'articulera autour d'enseignements théoriques dispensés par des praticiens confirmés dans ces techniques, d'enseignements pratiques sur simulateur et sur sujets anatomiques et de stage cliniques au sein du service d'odontologie.

Objectifs de compétences :

- Maîtrise de l'anatomie chirurgicale appliquée à l'implantologie basale
- Maîtrise de la gestion de l'implantologie des cas d'atrophies osseuses sans greffe
- Maîtrise pratique de la pose des différents implants basaux (diskimplants, diskimplants à plaques, implants ptérygoïdiens, implants zygomatiques)
- Maîtrise de la prothèse sur implant en mise en charge immédiate.

II – Composante porteuse du projet

UFR Odontologie

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Des travaux pratiques de dissection et de pose d'implants basaux seront organisés au sein du laboratoire d'anatomie de l'UFR de Médecine.

IV – Partenaires de la formation

Participeront à l'enseignement théorique et/ou pratique de cette formation, des chirurgiens-dentistes experts en implantologie basale. Ces praticiens interviennent habituellement dans d'autres formations post-universitaires.

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : DESCHAUMES Christophe

Statut : MCU-PH

Coordonnées : UFR Odontologie - 2 rue de Braga - 63100 Clermont-Ferrand - christophe.deschaumes@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Dr Christophe DESCHAUMES (MCU-PH)
- Dr Julien DUROUX (PHC, chargé d'enseignement)
- Pr Pascal AUROY (PU-PH)

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Dr Fabienne Jordana (Faculté de Nantes)
- Dr Augustin Lerebourg (directeur R&D Visy)
- Dr Frédéric Marcon (Le Puy en Velay)
- Pr Pierre Bravetti (Faculté de Nancy)
- Dr Mathieu Bravetti (Nancy)
- Dr Thomas Dougnac (Lyon)
- Dr Alain Ansel (Thionville)
- Dr Jacques Vermeulen (Flumet 73590)
- Dr Jean Baptiste Verdino (Hyères)
- Dr Harmik Minassian (Villefranche sur Saone)
- Dr Gérard Scortecci (Nice)
- Dr Abdelmoughit TOUBI (Saint Etienne)
- Dr Philippe Cotten (Barcelone)

Au moins un apprenant de la formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2023-2024

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FC	Chirurgien-dentiste, chirurgien maxillo-facial ou stomatologiste inscrit au conseil de l'ordre, en exercice et posant des implants depuis plusieurs années	Compétence en Implantologie : pose minimum de 50 implants/an

Durée de la formation : 2 ans, 107,5 heures

Calendrier de la formation : décembre année N à juin année N+2

- de décembre année N à août année N+1 : 1^{ère} année (3 sessions de formation)
- de septembre année N+1 à juin année N+2 : 2^{ème} année (3 sessions de formation)

Lieu de la formation : UFR Odontologie et UFR Médecine et Professions Paramédicales ; Stages au Service d'Odontologie, CHRU Estaing – place Lucie et Raymond Aubrac – 63000 Clermont Ferrand

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : non

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif unique pour tous les régimes d'inscription (*oui, non*) : oui

	1 ^{ère} et 2 ^{nde} année
Tarif plein	4 000 € / année d'études
Tarif réduit (Praticien du service d'Odontologie du CHU Clermont Fd) capacité 1 personne	3 500 € / année d'études

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 10 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 15

Période d'inscription / de candidature : septembre à octobre

Contact Scolarité : Sabrina MEHAY – Service Formation Continue ; formation-continue.odontologie@uca.fr - 04 73 17 73 35

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

6 sessions de 2 à 3 jours comprenant à chaque session :

- des enseignements théoriques à l'UFR Odontologie
- la pose d'implants sur modèles montés sur fantômes à l'UFR Odontologie
- la pose d'implants sur sujets anatomiques à l'UFR de médecine
- un stage clinique au service d'odontologie avec pose d'implants sur patients en étant encadré (2 demi-journées/ session : jeudi matin et vendredi matin).

Les sessions ont lieu tous les 3 mois environ.

Durant la dernière session les 2 jours seront dédiés à la soutenance des épreuves terminales.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				pratique clinique	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
	Total	CM	TD	TP		Nature et durée de l'épreuve	Coef	Nature et durée de l'épreuve	Coef		
UE 1 : Connaissances de base <ul style="list-style-type: none"> o Anatomie maxillo-faciale et atrophies osseuses o Le plan de traitement global o La préparation du terrain : l'activation ostéogénique o Quels implants ? Les états de surfaces des implants : lisse ou rugueux o Considérations prothétiques : l'occlusion, la prothèse provisoire, la prothèse d'usage (matériaux, conception ...) 	18	15	0	3	0						
UE 2 : L'implantologie basale à la mandibule <ul style="list-style-type: none"> o Les limites des greffes osseuses d'apposition o Les implants disques o Les implants plaque 	17	4	2	5	6						
UE 3 : L'implantologie basale au maxillaire <ul style="list-style-type: none"> o Sinus lift ou évitement de la zone sous-sinusienne o Les limites des greffes osseuses d'apposition o Les implants disques o Les implants plaque o Les implants maxillo-tubéro-ptéridiens 	19,5	5	3	7,5	4						
UE 4 : L'implant zygomatique <ul style="list-style-type: none"> o Considérations anatomiques o L'implant zygomatique o Considérations mécaniques et prothétiques o Gestion des complications 	20	6	2	6	6						
UE 5 : Cas complexes – Gestion des complications <ul style="list-style-type: none"> o Réflexion autour de cas complexes o La gestion des complications 	19	3	2	8	6						
UE 6 : Techniques de chirurgie basale avancées Examen final <ul style="list-style-type: none"> o Présentation de 2 cas cliniques o Soutenance du mémoire o Retour d'expérience 	14	10	0	0	4	Production et présentation du mémoire (30 min)	1	Présentation de 2 cas cliniques (30 min)	1	Fin de l'année N+2	
Total	107.5	43	9	29.5	26						

III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU est délivré aux apprenants obtenant une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'examen final.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue avant la fin de l'année universitaire (30/09), selon les mêmes modalités que la première session.

Validation du stage clinique : validation sur l'assiduité et la participation aux activités cliniques

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
Maîtrise de l'anatomie chirurgicale appliquée à l'implantologie basale	X	X	X	X		X
Capacité à poser l'indication d'implantologie basale dans les cas d'atrophies osseuses sans greffe.		X				X
Techniques chirurgicales des implants basaux à la mandibule.		X				X
Techniques chirurgicales des implants basaux au maxillaire			X			X
Technique chirurgicale des implants zygomatiques				X		X
Maîtrise de la prothèse sur implant en mise en charge immédiate.	X			X		X
Gestion des complications.					X	X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
DESCHAUMES Christophe	UFR Odontologie	MCU-PH		1à5	Chirurgie orale -Implantologie	CM=10 TP= 27 TD=8.5
DUROUX Julien	UFR Odontologie	PHC, chargé d'enseignement		1à5	Parodontologie - Implantologie	CM=10 TP= 27 TD=8.5
MARCON Frédéric	Praticien libéral Le puy en Velay	Intervenant extérieur		1à5	implantologie	CM=4 TP=27 TD=8.5
TOUBI Abdelmoughit	Praticien libéral Saint Etienne	Intervenant extérieur		1à5	implantologie	CM=0 TP=15 TD=0
LEREBOURG Augustin	Société Visy	Intervenant extérieur		1	Doctorat Science des matériaux	CM=2 TP=0 TD=0
JORDANA Fabienne	Université de Nantes	MCU-PH		1	biomatériaux	CM=1 TP=0 TD=0

BRAVETTI Pierre	Université de Nancy	PU-PH		1	Anatomie	CM=3 TP=3 TD=0
DOUGNAC Thomas	Praticien libéral Lyon	Intervenant extérieur		2	implantologie	CM=2 TP=3 TD=0
ANSEL Alain	Praticien libéral Thionville	Intervenant extérieur		6	implantologie	CM=3 TP=0 TD=0
VERMEULEN Jacques	Praticien libéral Flumet	Intervenant extérieur		3	Chirurgie orale -Implantologie	CM=2 TP=7 TD=1
VERDINO Jean Baptiste	Praticien libéral Hyères	Intervenant extérieur		4	Chirurgie orale -Implantologie	CM=3 TP=3 TD=0
MINASSIAN Harmik	Praticien libéral Villefranche sur Saone	Intervenant extérieur		4	Chirurgie orale -Implantologie	CM=3 TP=3 TD=2
COTTEN Philippe	Praticien libéral Barcelone	Intervenant extérieur		5	Chirurgie orale -Implantologie	CM=6 TP=3 TD=0
SCORTECCI Gérard	Université de Nice	Intervenant extérieur		6	Chirurgie orale -Implantologie	CM=11 TP=0 TD=0

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 91 heures

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 110.5 heures

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il comprend au moins 4 enseignants intervenants dans le DU, dont au moins 2 membres du conseil de perfectionnement du DU.

VII – Modalités d'admission

Prérequis pour inscription : chirurgien-dentiste, chirurgien maxillo-facial ou stomatologiste inscrits au conseil de l'ordre, en exercice et posant des implants depuis plusieurs années.

Le dossier d'inscription comprend :

- Une déclaration sur l'honneur de la pose d'au moins 50 implants par an
- Une lettre de motivation
- Un curriculum Vitae
- Les justificatifs des diplômes obtenus en implantologie et formations suivies en implantologie.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires : favorable le 29/08/2023

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 07/11/2023

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2025-2026

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE GESTION PLENIER
SEANCE DU 29 AOUT 2023**

PRESENTS : Mme BESSADET Marion, M. DAGOUNEAU Fabien, M. CORDEIRO Thomas, M. DECERLE Nicolas, M. DESCHAUMES Christophe, M DEVOIZE Laurent, Mme GREMEAU-RICHARD Christelle, Mme LE TEXIER Louise, Mme MICHEL Nathalie (visioconférence), Mme MONCONDUIT Lénaïc, M. NICOLAS Emmanuel, Mme NIERAT Béatrice, Mme ROGER Valérie, M. TRAVERS Cyril, Mme VALLAT Sonia

EXCUSEE : Mme STRAT Claire

SECRETARE DE SEANCE : M MASTRAS Lionel

Le conseil se déroule en mode hybride (visioconférence et présentiel).
Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 12h02.

[...]

II – Maquette du DU d'implantologie basale (DUIB)

M le Doyen, avant de passer la parole à M Deschaumes porteur du DU, précise que le Dr Meymandi, Président de la commission de l'enseignement et des titres au conseil de l'ordre veille particulièrement qu'un aspect clinique soit présent lors de la création des nouveaux DU pour l'acquisition de compétences cliniques supplémentaires.

M Deschaumes rappelle le contexte de l'implantologie orale et de l'idée de la création de ce nouveau DU. Il est à destination des implantologistes confirmés qui posent plus de 50 implants/an. La pose d'implant basal est nécessaire lorsque le patient subit une perte de substance qui ne peut être reconstruite par la greffe. Le seul DU qui existe actuellement en France est dispensé à Nice mais il est uniquement théorique. Lui-même et le Dr Duroux l'ont suivi. Si la maquette est validée, le DU de Clermont Fd sera le seul avec une valence clinique de pose d'implants basaux lors du stage au Service d'odontologie du CHU de Clermont Fd.
Il est prévu 6 sessions de 3 jours sur deux années. En plus de détailler la thématique et les compétences à acquérir lors des différentes sessions, il précise avoir fait appel à des praticiens confirmés dans l'équipe pédagogique.

Mme Leroy demande si ces praticiens extérieurs seront rémunérés et la capacité d'accueil maximale des stagiaires. Elle s'interroge sur la complexité de gestion des deux DU d'implantologie et la complexité d'organisation des blocs lors du stage clinique au Service d'odontologie du CHU ?

M Deschaumes précise que les intervenants extérieurs ne souhaitent pas être rémunérés. Bien entendu les frais de déplacements seront pris en charges sur le DU. C'est la dépense la plus importante avec la mise à disposition de sujets anatomiques et des consommables pour les TP. L'effectif prévu est de 15 stagiaires. Les blocs seront les jeudis matin et vendredis matin. En amont, grâce à l'impression 3D

1

on pourra réaliser une impression de la mâchoire du patient. Ainsi le stagiaire pourra sur simulateur effectuer la pose sur le modèle pédagogique créé et ainsi appréhender dans des conditions optimales la pose sur patient de l'implant au Service d'odontologie du CHU lors de la période de stage.

Mme Bessadet indique que cette nouvelle formation pose un problème d'occupation de la salle fantôme pour les TP des étudiants

M Deschaumes précise qu'une solution a été trouvée pour une majorité des sessions. Il reste encore une matinée en attente de solution.

M Devoize demande lors du stage clinique qui est médicalement responsable ?

M Deschaumes indique que le responsable, comme pour les étudiants de l'UFR, est l'enseignant qui encadre le stagiaire lors du bloc.

M le Doyen précise que les UFRs de santé ont conjointement répondu à un appel à projet qui prévoit l'acquisition d'une imprimante 3D qui permettra d'imprimer des tissus mous. Si le projet aboutit, elle pourrait servir à l'impression de la mâchoire. Il propose ensuite aux membres de passer au vote.

La maquette du DU est adoptée à l'unanimité (15 votes Pour).

III - Tarification des DU.

M. le Doyen présente le tableau de tarification pour le DUIB. Le tarif est de 4000€ par an pour les praticiens (soit 8000€ pour les deux années) et 3500€ pour les praticiens du Service d'odontologie de Clermont Fd (soit 7000€ pour les deux années).

La tarification du DU est proposée au vote des membres du conseil

Le conseil adopte à l'unanimité le tarif du DU DUIB (15 votes Pour).

[...]

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h38

Le secrétaire de séance

M Lionel MASTRAS

Dr Doyen
Philippe NICOLAS

2